

# Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 138

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257367>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si notre situation au point de vue suffragiste n'est pas bonne, nous avons moins de soucis au point de vue féministe. La loi de 1919 (sur la situation civile et juridique des femmes) commence à donner quelques résultats; nous voyons les premières femmes avocats et avoués, les premières femmes ingénieurs. Les magistrats ont eu plusieurs fois l'occasion d'apprendre aux femmes mariées qu'elles n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour disposer de leurs biens, etc.

Pour la première fois, le Ministre de l'Instruction Publique a admis les femmes aux concours pour chaires de professeurs dans les lycées de garçons. Les résultats de ces concours seront très intéressants.

Nous avons eu quelques Congrès féminins : les femmes médecins se sont réunies dans la célèbre ville d'eaux de Salsomaggiore, sous la présidence de M<sup>me</sup> Carcopino. Parmi les questions professionnelles qui ont été discutées dans ce petit Congrès, il y a la question des maladies vénériennes, qui a été l'objet principal des discussions du Congrès abolitionniste de Rome.

Beaucoup de femmes ont participé au Congrès de la Mutualité, à Trieste; à celui de la Coopération, à Milan; et à celui pour la réforme des lois sur les mineurs délinquants (*delinquenza minorile*). Le Congrès a donné à un sénateur, M. Lusignoli, préfet de Milan, l'idée d'une nouvelle forme d'électorat qui accorderait aux femmes la surveillance des mineurs délinquants. Je vous en parlerai dans ma prochaine correspondance.

(D'après *Jus Suffragii*).

M. ANCONA.

## Une grande féministe allemande

### MINNA CAUER

Nous empruntons à la « Nouvelle Gazette de Zurich » les détails intéressants qui suivent sur la carrière de M<sup>me</sup> Minna Cauer, la féministe bien connue, qui vient d'atteindre ses 80 ans.

Restée veuve très tôt — son mari officier fut tué dans la guerre de 1866 — Minna Cauer sentit s'éveiller en elle un besoin invincible d'indépendance et d'enrichissement intellectuel. Elle partit pour Paris où elle accepta un poste d'institutrice dans une famille de la haute société protestante. Rentrée au pays en 1870, elle se mit avec un dévouement infatigable au

la géographie, l'histoire naturelle, la littérature dramatique, dans laquelle Shakespeare n'est pas oublié car il tient une très grande place dans la vie populaire anglaise; mais chaque directeur ou directrice a la latitude d'y consacrer le temps qu'il veut, et j'ai eu l'impression en général qu'on vise davantage à développer les aptitudes qu'à imposer une grande quantité de connaissances. Cela permet à l'initiative personnelle et intelligente de produire tous ses fruits, et la seule entrave, m'a-t-on dit avec une pointe d'humour, ce sont les inspecteurs ou inspectrices qui ne comprennent pas toujours les idées nouvelles! Aucun manuel n'est même imposé d'une façon absolue; les « Bureaux de l'Instruction publique » de Londres achètent tous ceux qui répondent plus ou moins au but du schéma primaire, la liste en est envoyée aux directeurs ou directrices qui adoptent ceux qui leur plaisent. A cette bibliothèque est adjointe une collection de gravures, tableaux à laquelle tout directeur peut faire appel pour décorer son école, et un service de projections sur les sujets les plus variés (30.000 clichés); en en feuilletant le catalogue j'ai été bien divertie en voyant qu'on avait situé le Mont-Blanc et Chamounix en Suisse!

(A suivre).

KETTY JENTZER.

service des blessés de la guerre franco-allemande. Un second mariage l'amena à Berlin, où elle prit énergiquement position contre l'antisémitisme prêché par le fameux pasteur Stöcker. Les luttes politiques de l'époque provoquaient chez elle un intérêt passionné, mais elle constatait avec tristesse la nullité de leurs résultats et l'impuissance à laquelle étaient condamnés les plus beaux efforts.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> Cauer fut conduite à se rattacher, d'abord au mouvement socialiste dirigé par Bebel dont la personnalité l'avait fascinée, puis au féminisme. Dominée par le sentiment de la justice et révoltée de voir tous les droits refusés aux femmes, elle avait compris la solidarité du féminisme avec les problèmes sociaux. Sous son influence vivifiante, le mouvement féministe allemand prit un élan nouveau et s'attela sans tarder aux questions concernant la moralité publique, la législation civile, le droit de réunion, etc., considérées au point de vue féminin. Après quinze ans d'une lutte acharnée, les restrictions au droit des femmes de s'associer et de se réunir en assemblées furent enfin supprimées.

M<sup>me</sup> Cauer en tira immédiatement les conséquences logiques et fonda — en Prusse seulement et dans l'espace de deux ans — 24 associations suffragistes. Mais elle vit bientôt combien elle était isolée dans ses aspirations : parmi toutes les organisations de femmes bourgeoises, seule une infime minorité la suivit sur ce terrain. Cet isolement, auquel la condamnait sa conception d'un avenir d'amour et de justice, se fit sentir encore plus douloureusement en 1914, lorsque fut déchaînée la guerre mondiale. La doyenne du féminisme allemand fut seule à rester fidèle à son idéal pacifiste qu'un abîme séparait du loyalisme militariste de ses collaboratrices.

A son avis, les femmes allemandes — malgré toute leur assiduité au travail et tout leur dévouement — ont failli à leur tâche autant que le monde des ouvriers et l'Eglise.

L'attitude de son journal *die Frauenbewegung*, conduisit M<sup>me</sup> Cauer devant les tribunaux. Grâce à l'intrépidité et à la loyauté qu'elle mit à sa défense, elle n'encourut qu'une amende. Elle a d'ailleurs renoncé à la publication de son organe depuis que la révolution a accordé le droit de vote aux femmes allemandes. Nul n'ignore sa participation aux Congrès organisés à Washington, Berlin, etc.

Minna Cauer ne figure pas aujourd'hui parmi les députées au Reichstag. Elle ne se sent pas, dit-elle, suffisamment d'accord avec aucun des partis politiques actuels. Il lui répugne aussi de travailler dans le Parlement avec les femmes qui ont combattu le suffrage. Mais les années n'ont pas entamé son zèle et son activité; ses aspirations à la solidarité internationale et la justice sociale sont restées les mêmes. Bien qu'elle ne se rattache à aucun groupement politique, elle est en relations suivies avec les hommes dirigeants et ses conseils sont souvent réclamés. Si elle n'a pas assisté à la réalisation de ses vœux les plus chers, les peines et les sacrifices de sa longue existence n'ont pas été inutiles et auront contribué à en rapprocher l'accomplissement.

C. H.



Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — C'est avec un certain amusement que nous constatons, par le simple énoncé des faits, combien la votation populaire d'octobre dernier, loin d'avoir anéanti à tout jamais l'idée suffragiste

dans notre canton, ainsi que l'affirmaient des adversaires, lui a au contraire, donné d'essor et d'actualité! Preuve en soient les auditoires très nombreux qui se pressent chaque fois aux séances que nous organisons: à notre thé suffragiste de mars d'abord, où un vaillant partisan de notre cause, M. Ed. Chapuisat, rédacteur du *Journal de Genève*, a exposé en une page d'histoire largement brossée ce que fut la politique extérieure de la Suisse à travers les siècles, et montré l'impérieuse nécessité pour elle d'avoir à l'heure actuelle des directives mûrement étudiées, alors que se posent tant de grands problèmes. — Nombreux auditoire aussi le 10 mars, à Chêne-Bougeries, grâce aux efforts combinés de trois ferventes suffragistes de la commune, pour entendre Mme Schreiber-Favre, avocate, parler de ce sujet si actuel: *La femme moderne et la famille*. — Enfin, une réunion de salon, rendue possible par l'amabilité de Mme Binet-Revilliod, qui n'a pas craint de livrer son appartement aux suffragistes, a réuni le 15 mars plus de 100 invitées, qui ont entendu avec beaucoup d'intérêt et une évidente sympathie M<sup>lles</sup> J. Meyyer, Hélène Naville et Mme Gust. Hentsch, traiter du *Rôle moral du suffrage féminin*. Un échange de vues qui a suivi a permis de répondre à quelques objections et remarques, et il est très intéressant de constater combien de femmes de milieux aisés, parfaitement indifférentes il y a quelques années au vote des femmes, en comprennent maintenant la portée et la valeur. Rien ne vaut décidément une votation populaire comme instrument de propagande, et bien tort ont ceux et celles qui en redoutent l'inévitable premier échec. E. Gd.

LAUSANNE. — Comme nous l'annoncions dans notre dernière correspondance, M<sup>lle</sup> Dr Grütter, de Berne, a bien voulu venir à notre thé de février pour nous parler de *l'Histoire du féminisme en Suisse*. Sa causerie, fort instructive et bien documentée, donne un coup d'œil d'ensemble très complet sur l'évolution du principe féministe dans notre pays. Dans la seconde partie de son exposé, M<sup>lle</sup> Grütter parla des professions ouvertes aux femmes, des aptitudes que celles-ci doivent posséder pour les exercer et de la protection que les législateurs doivent ou ne doivent pas accorder au travail industriel de la femme. Une discussion très nourrie prouva à notre conférencière combien elle avait su captiver ses auditeurs. — Le 15 mars, à Chailly-sur-Lausanne, le Dr Muret faisait, avec son succès habituel, une conférence devant un public trop nombreux pour la salle qui devait le contenir, et M. Paul Chapuis fera, le 29 mars, à Bière, une conférence dont nous le remercions d'avance. — Au thé du 5 avril, M. D. Lasserre, professeur, nous entretiendra de *l'Association vaudoise pour la Société des Nations* qui vient de se fonder, et à laquelle nous femmes et surtout nous suffragistes, devons nous intéresser comme à une œuvre patriotique et nationale. L. D.

LE LOCLE. — L'échec du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel porta le coup de mort à l'ancien Groupe suffragiste fondé, sauf erreur, en 1908. L'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, ne voulant pas perdre une de ses filiales, confia à M. Auguste de Morsier, de Genève, la mission de prêcher chez les dissidents. A l'issue de la belle conférence de M. de Morsier sur *La femme suisse et le droit de vote*, en décembre 1920, un petit comité d'organisation se constitua et reprit l'action, modestement. Ce furent des débuts difficiles: l'enfantelet semblait peu viable et aurait succombé sans la sollicitude de la bonne marraine, M<sup>lle</sup> E. Porret, qui veillait sur son berceau! En février 1921 fut fondée *l'Union féministe d'éducation civique, sociale et suffragiste*, dans le but de préparer les femmes aux questions capitales de la vie publique, nationale ou internationale, et, si possible, d'intéresser la jeunesse féminine à ces problèmes d'avenir qui lui sont bien étrangers. L'organisation intérieure (statuts, nominations), l'affiliation aux Associations neuchâteloise et suisse pour le Suffrage féminin, puis à l'Alliance des Sociétés féminines et suisses, occupèrent bien des séances. Nous eûmes aussi des causeries d'orientation: *l'Activité sociale de la femme*, et *la Formation féminine civique et nationale*, par M<sup>lle</sup> Dr M. Evard; des conférences: *les Poètes romands*, par M<sup>lle</sup> Julia Dubois; *la Femme américaine*, par M<sup>lle</sup> Violette Rochedieu, de Genève (celle-ci en collaboration avec l'Association chrétienne féminine); *la Femme indigène d'Afrique, au point de vue social*, par M<sup>lle</sup> Laure Sandoz, missionnaire retour d'Afrique; de copieus comptes rendus du II<sup>ème</sup> Congrès suisse des Intérêts féminins, par M<sup>lles</sup> Stebler et Evard. Le 19 janvier 1922, pour commémorer notre premier anniversaire, M<sup>me</sup> Dr A. Leuch, de Berne, du Comité Central de l'A. S. S. F., traita en conférence publique, organisée par l'U. F. du Locle, de *la Femme suisse et le Code pénal* — bonne semence qui lèvera, car bien peu de femmes chez nous avaient mesuré à quel point la loi fait de nous des mineures! — Nous ne dirons pas ici les difficultés, inhérentes à tous les petits groupements, pour trouver une présidente et recruter des membres — on craint encore de s'afficher suffragiste, de se dire féministe! Nous sommes une douzaine de convaincues, et M<sup>lle</sup> Stebler, notre présidente, se dépense en une activité remarquable; ses séances de lectures en langues nationales — allemand et italien — de textes féministes — ont plein succès. Nous n'avons pas trouvé pour cet hiver le ou la spécialiste pour nous

faire une série de conférences de droit usuel; ce sera pour l'an prochain. Nous comptons aussi nous occuper pratiquement d'orientation professionnelle féminine, sans parler des questions mises à l'étude par les grandes Associations, qu'il s'agisse de suffrage ou d'activité féminine proprement dite. — Notre présidente prit l'initiative d'étudier la possibilité de composer des jurys mixtes, notamment quand il s'agit de femmes mineures (affaires de mœurs, infanticide, etc.); comme toujours, il lui fut répondu que cela nécessiterait une révision constitutionnelle; ainsi et toujours le refrain: rien à faire sans le bulletin de vote! — *L'Union féministe* du Locle, filleule de l'Association neuchâteloise pour le Suffrage féminin, est un bien petit groupement, incapable de faire une propagande rapide et de fournir matière à de fréquents communiqués au *Mouvement Féministe*; mais elle vit par ses propres moyens, sait le prix de l'action solidaire avec les grandes Associations et travaille modestement à faire œuvre éducative avant tout. M. E.

## \* A travers les Sociétés Féminines \*

Lucerne. — *Union Féministe*. — Dans le courant de l'été dernier, et à la suite du Cours de vacances suffragiste, s'est fondée dans notre ville, une Société féministe qui, sous la présidence active de Mme Schwyzer, de Kastanienbaum, compte actuellement 140 membres, et s'emploie à éveiller l'intérêt des femmes sur toutes les questions d'ordre national, social, moral, hygiénique ou légal. Ses assemblées, qui ont lieu chaque mois à l'Ecole cantonale, ont obtenu le concours de spécialistes, dont les conférences ont été suivies d'intéressantes discussions. C'est ainsi que Mme Guterson-Lingg (Lucerne) nous a donné un aperçu de l'histoire et du développement du féminisme à Lucerne, depuis la première pétition adressée en 1871 aux autorités concernant la mise sous tutelle des femmes, et la formation en 1888 d'une Société féminine cantonale, jusqu'aux plus récentes manifestations de l'activité de cette dernière. M. Huwyler, professeur au gymnase, a réclamé dans une autre séance la collaboration de la femme à la lutte contre l'alcoolisme, notamment par la création, possible même dans les milieux les plus modestes, d'un intérieur attrayant, qui retienne l'homme dans son foyer et lutte contre l'attrait de l'auberge. Sœur Hélène Nager (Lucerne) nous a encore parlé de la carrière de gardes-malades, dont elle a décrit l'évolution depuis les temps les plus anciens, et dont elle a réclamé l'amélioration pour les gardes-malades libres, d'abord par leur adhésion à l'Association suisse des gardes-malades, ensuite par une préparation professionnelle approfondie sous la surveillance de l'Etat, et enfin par l'institution de caisses de retraite et d'invalidité également surveillées par l'Etat. Enfin, M. de Wyss (Zurich) a traité de main de maître le problème de l'éducation des jeunes filles et des réformes suggérées à cet égard, aussi bien en Europe qu'en Amérique, tandis que M<sup>lle</sup> Emilie Gourd (Genève) nous a décrit la marche victorieuse du suffrage féminin à travers le monde, et les progrès accomplis grâce à lui dans tous les domaines, qu'il s'agisse de questions sociales, morales ou hygiéniques. M. H.

(Traduit de la *Zürcher Zeitung*.)

Lausanne. — *Section de la Ligue suisse des Femmes abstinences*. — Dans une assemblée générale tenue le 23 février, la Section a procédé au renouvellement de son Comité en confirmant Mme Cuénod comme présidente. Elle a entendu un rapport de Mme Bonnard sur la « roulotte » qui doit fournir du thé chaud aux ouvriers des chantiers de chômage. Cette exploitation, fort bien accueillie par les intéressés et subventionnée par la municipalité de Lausanne, a causé de nombreuses tribulations à son organisatrice. Toujours le même problème qui s'impose: la difficulté de trouver du personnel conscient de ses devoirs! Une deuxième roulotte sera construite pendant l'été, et l'hiver prochain, espérons-le, toutes deux « rouleront » dès les premiers froids, là où elles seront utiles et conduites par « de bons pilotes ». Mme Payot a donné des détails sur la vente-bazar tenue en plein vent sur la place de la Riponne, à Lausanne, le 24 décembre, dans le but d'éveiller l'attention du public sur le désir du Cercle des Sports d'édifier sur son terrain de Vidy-plagé un Foyer sans alcool. Une somme de 800 fr. a été recueillie; résultat réjouissant comparé à l'effort, mais qui n'est qu'un grain de sable de la somme à trouver pour arriver au but. Il faut que toutes les bonnes volontés viennent à nous et s'ingénient pour aider à l'édification de ce « home » pour notre jeunesse sportive. La réussite de cette œuvre est d'une importance sociale qui n'échappe à personne. — Une autre grosse question préoccupe la Section: celle d'établir un restaurant sans alcool au Comptoir d'échantillons de Lausanne, qui attire une foule énorme pendant 15 jours. La tâche est lourde: il est difficile de faire comprendre qu'un restaurant sans alcool a droit de cité au même titre que toutes les pintes vaudoise, valaisanne, tessinoise, etc. Le Comité est invité à se mettre sans retard en relations avec les autres sociétés de tempérance, et à voir si, de leur union, ne pourra pas sortir la réalisation de cette tâche. — Un vœu en terminant cette chronique: la section a besoin de forces vives et jeunes; pas nécessaire d'être abstinente pour venir à elle; le titre d'« amies » suffit. Jeunes filles, jeunes mères, n'oubliez pas qu'en nous secondant, vous travaillez à votre bonheur et à celui de votre pays. M.-L. P.